

Votants : 90
Convocation du Conseil de Communauté :
le 13 janvier 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 janvier 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 janvier 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'IFREE - ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN OEUVRE DE L'AGENDA 21 INTERNE

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOURE, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Thierry DEVAUTOUR à Jacky AUBINEAU, Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Marie-Christelle BOUCHERY à Gilbert GOLAZ, Nicole DAVID à Jean-Jacques GUILLET, Blanche BAMANA à Jacques TAPIN, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Rose-Marie NIETO, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOURE, Didier DAVID à Alain PARROT, Patrick DELAUNAY à Jean-Claude SUREAU, Emmanuel GROLLEAU à Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Hüseyin YILDIZ, Guillaume JUIN à Elsie COLAS, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Virginie LEONARD à Annie COUTUREAU, Philippe REY à Gilbert BARANGER, Denis THOMMEROT à Franck MICHEL

Titulaires absents :

Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Nicole DAVID, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Philippe REY, Denis THOMMEROT

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Anne LABBE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 JANVIER 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'IFREE - ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN OEUVRE DE L'AGENDA 21 INTERNE

Monsieur **Bernard JOURDAIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Créé à l'initiative de l'Etat, du Conseil régional Poitou-Charentes et des Associations d'éducation à l'environnement, l'Ifrée assure, de par ses statuts, des missions d'intérêt général liées aux questions d'environnement et de développement durable. Il accompagne, dans une logique éducative, les actions et programmes relevant d'une démarche de développement durable, à travers la mise en réseau et la mobilisation des acteurs, l'aide à la définition des objectifs, et la recherche des moyens à mettre en œuvre. Ayant vocation à assurer un transfert de compétences vers les acteurs régionaux, l'Ifrée apporte ainsi son soutien aux collectivités territoriales de Poitou-Charentes dans la conduite de leurs démarches de développement durable.

A ce titre, l'Ifrée est engagée depuis 2009 aux côtés de la Communauté d'agglomération de Niort (CAN) dans la définition et le suivi de toutes les étapes de sa démarche Agenda 21 interne, à savoir :

- 1ère phase : co-rédaction du rapport intitulé « Vers une démarche communautaire de développement durable » avec le « groupe de travail développement durable »,
- 2ème phase : définition de la feuille de route décrivant la démarche Agenda 21 interne de la CAN
- 3ème phase : accompagnement à la réalisation de la démarche Agenda 21 interne de la CAN (sensibilisation des agents au développement durable et à la démarche Agenda 21, formation d'agents à l'animation de réunions selon une approche participative, élaboration d'un diagnostic partagé, hiérarchisation des axes de travail prioritaires, définition des pistes d'actions, rédaction des fiches actions, co- rédaction et mise en page du plan d'actions)

A l'issue de cette 3ème phase, le Conseil communautaire a adopté le 12 décembre 2011 les pistes d'actions 2012-2014 de l'Agenda 21 interne, ponctuant ainsi la phase d'élaboration de la démarche et amorçant la phase de mise en œuvre et d'évaluation.

Un plan d'actions pour l'année 2012 a été défini, comportant 31 actions réparties entre les volets « éco-exemplarité », « gouvernance interne » et « territoire », et rattachées chacune à une direction dite « pilote ». Pour garantir et maintenir la mobilisation dont les agents ont fait preuve tout au long de la phase d'élaboration, la CAN a fait le choix de constituer 5 équipes projets composées d'agents volontaires, issus de tous services et tous métiers, désireux de s'impliquer sur leur temps de travail dans la mise en œuvre d'actions ciblées de l'Agenda 21

Les 5 équipes projets sont les suivantes :

- équipe projet n°1 : achats durables
- équipe projet n°2 : mobilité
- équipe projet n°3 : prévention des déchets
- équipe projet n°4 : communication interne
- équipe projet n°5 : solidarité

Un dispositif d'évaluation sera mis en place afin, d'une part, de partager et rendre compte au plus grand nombre de l'état d'avancement du programme d'actions au regard des objectifs fixés, et d'autre part d'assurer la participation et l'implication des parties prenantes dans cette phase de la démarche.

Les étapes de cette nouvelle phase de la démarche Agenda 21 interne sont les suivantes :

- mise en place de l'organisation et définition du système d'évaluation : janvier 2012
- suivi des équipes projets : février à décembre 2012
- soutien à la coordination et l'évaluation du dispositif global : janvier à décembre 2012

Ainsi, par cette nouvelle phase, l'Ifrée travaillera au côté de la mission « Développement durable - Agenda 21 » et des agents impliqués au sein des équipes projets. Cette nouvelle mission d'accompagnement serait donc la 4ème phase de la démarche Agenda 21 de la CAN, et constitue la suite logique du travail partenarial engagé depuis 3 ans entre l'Ifrée et la collectivité.

La CAN s'engage à prendre en charge financièrement les interventions de l'Ifrée pour un montant de 15 000 €, dans les conditions prévues par la convention.

La durée de la convention de partenariat est fixée à 12 mois, de janvier 2012 à décembre 2012, date de remise du compte-rendu d'opérations.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tous documents afférents à sa mise en œuvre,
- Autoriser le versement de la somme de 15 000 € à l'association IFREE dans les conditions prévues dans la convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 90
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Bernard JOURDAIN

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120123-C49-01-2012-DE
Date de télétransmission : 02/02/2012
Date de réception préfecture : 02/02/2012